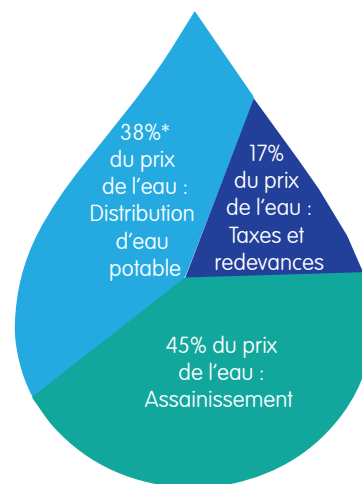


COMPRENDRE MA FACTURE D'EAU

Lorsque l'on paie une facture d'eau, ce n'est pas l'eau prélevée dans la ressource que l'on paie mais le coût de l'ensemble des services rendus pour bénéficier d'une eau potable, à domicile, toute l'année et sans interruption. Il est donc plus juste de parler du « prix des services de l'eau et de l'assainissement ».

3 rubriques apparaissent sur votre facture :

- **La distribution de l'eau** : elle comprend une part fixe correspondant à votre abonnement au service d'eau et une part variable correspondant à votre consommation.
- **La collecte et le traitement des eaux usées**, pour les frais d'assainissements des eaux usées. Le montant est calculé en fonction de votre consommation.
- **Les organismes publics** : elle comprend deux redevances versées à l'Agence de l'eau pour la lutte contre la pollution et la modernisation des réseaux.



PRÉSENTATION D'UNE FACTURE TYPE

La facture d'eau type est présentée pour 120 m³ d'eau consommés sur une année avec un abonnement à la Régie de l'eau de Metz Métropole.

Cette estimation représente la consommation moyenne d'un foyer de 4 personnes.

Facture réelle du 31/12/2018 Référence n° : 2018-EA-00-4656

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
1104	TEST	15 mm	31/12/2018	0			120	120
Consommation totale relevée								120

Consommation annuelle en m³

Consommation facturée (m3) 120

Détail de votre facture	Prix en vigueur au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
Abonnement compteur	01/01/2018	365 jours	11,32000	11,32	0,62 (5,50%)	11,94
Consommation eau	01/01/2018	120 m3	0,96580	115,90	6,37 (5,50%)	122,27
Total				127,22	6,99	134,21
Collecte et traitement des eaux usées						
Consommation assainissement	01/01/2018	120 m3	1,24000	148,80	14,88 (10,00%)	163,68
Total				148,80	14,88	163,68
Organismes publics						
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	01/01/2018	120 m3	0,35000	42,00	2,31 (5,50%)	44,31
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	01/01/2018	120 m3	0,07600	9,12	0,50 (5,50%)	9,62
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	01/01/2018	120 m3	0,02330	2,80	0,28 (10,00%)	3,08
Total				53,92	3,09	57,01
TVA Taux	HT	Montant	Total de votre facture			
5,50%	178,34	9,80	329,94	24,96	354,90	
10,00%	151,60	15,16	329,94	24,96	354,90	
			Montant total à payer			

11,32€ HT / an abonnement

0,966€ HT prix d'un m³ d'eau potable

* Cette répartition s'applique aux abonnés de la Régie de l'eau de Metz Métropole et peut varier en fonction des services de distribution d'eau potable. Les tarifs d'assainissement d'HAGANIS et les taxes et redevances versées à l'Agence de l'Eau sont communs à tous les services de gestion de l'eau sur le territoire de Metz Métropole. Les tarifs de distribution d'eau potable sont propres à chaque distributeurs.